Réseau éducateur : 14/02/08.

Les sanctions et les punitions.

Mise en bouche avec un petit texte de Patrick Traube. Réflexion sur ce qu’on aurait fait à la place du professeur cité dans le texte. Voir texte ci joint…

Rappel des missions de l’école :

* Les savoirs et les compétences.
* Donner à chaque élève confiance en lui.
* Donner à chaque élève une émancipation sociale.
* L’école forme les citoyens.

Une question est posée….Laisse t – on la place à la citoyenneté dans l’école ?

Nous parlons maintenant des incivilités.

Quelques exemples d’incivilités que l’on entend chaque jour…

Crier – cracher – bavarder – Papiers jetés à terre – Insultes – Chewings - Gums – Graffitis – Dégradation – Attitudes – Couper la parole – Siffler – Grimaces.

***Quelques mots importants et de moins en moins utilisés :***

Bonjour – Au revoir.

Merci – SVP.

Excuse moi – pardon.

Puis – je entrer ?/ Je ne dérange pas ? (ceci devrait être valable pour les professeurs aussi).

Pour qu’une règle soit éducative, on peut retenir 10 points essentiels :

1. Il faut qu’elle existe (logique☺).
2. Il faut qu’elle soit connue de tous. Une bonne idée est peut être de l’afficher sur les paliers.
3. Il faut qu’elle soit claire et non ambiguë.
4. Il faut qu’elle soit juste et pas à la tête du client.
5. Il faut qu’elle soit pertinente.
6. Il faut que sa légitimité soit expliquée.
7. Il faut qu’elle soit évolutive.
8. Il faut qu’elle soit hiérarchisée.
9. Il faut qu’elle soit élaborée et conçue ensemble. C’est l’affaire de tous. Quand on travaille ensemble à la construction de la règle, en général, ça marche mieux.
10. Une sanction doit exister s’il y a non respect de la règle.

Quelles sont les différences entre une sanction et une punition ?

|  |  |
| --- | --- |
| **Sanction**  (en rapport avec la règle qui n’est pas respectée) | **Punition**  En rapport à la Loi. |
| La sanction peut être négative ou positive.  C’est un rappel ou renforcement d’un apprentissage. | La punition est une conséquence légale d’un comportement illégal. |

On pourrait peut être réfléchir à intégrer dans le journal de classe une page concernant les remarques positives. On pourrait aussi changer le nom des fiches disciplinaires en fiches éducatives. Il est important de valoriser les actes positifs des élèves.

Ce qu’il faut absolument c’est rester dans le même registre. Il ne faut pas croiser le pédagogique avec le disciplinaire.

Quelles seraient les qualités d’une sanction éducative ?

C’est premièrement une sanction qui se rapporte au comportement. Une sanction éducative doit faire réfléchir à ce qu’on reproche à la personne sanctionnée. Par exemple en responsabilisant la personne sanctionnée.

Trois points :

La compréhension du problème.

La réparation du problème.

L’amélioration (l’engagement de l’élève par exemple).

Il est intéressant en cas de conflit entre un élève et un professeur (par exemple) de demander aux deux personnes d’écrire ce qu’il s’est passé.

Pour qu’une sanction soit cohérente :

* Une sanction ne doit jamais être donnée à chaud.
* La sanction doit être juste.
* Il faut séparer la personne de son comportement.
* Utiliser les sanctions avec modération. Nous n’avons pas à prendre les malheurs des autres.
* Ne jamais oublier les sommations d’usages.
* Ne jamais sanctionner pour des émotions, des sentiments,…**ET** bien pour des actes.

Lorsqu’une sanction éducative est prestée, il faut repartir à zéro. S’il y a récidive, alors bien sûr on sanctionne plus durement mais il ne faut surtout pas revenir en arrière et faire une leçon d’histoire… ☺

* Une sanction éducative est individuelle.
* La sanction ne doit pas être agréable…Cela doit rester une privation de liberté (faire venir en retenue, rester plus tard à l’école,…)
* La sanction doit être cohérente.

Certains documents sont joints à ce rapport…Très intéressant…

S. Truyens.

*Prochaine réunion le 22 Avril 2008 au Vicariat.*

***Thème :*** *La place des éducateurs dans les conseils de classe.*